5 -7 Rue Villehardouin 75003 Paris Tél : 01.53.26.95.52 Email : info@idp-formation.com Internet : www.idp-formation.com

Intitulé :

« Parentalité et protection de l'enfance »

Public cible :

Travailleurs sociaux, médicosociaux
Enseignants et cadres de l'Education nationale
Médecins et psychologues du travail
Professionnels de la protection de l'enfance (associations, ASE...)

Descriptif de l'objectif :

- Connaître les compétences et prérogatives de tous les intervenants de la protection de l'enfance
- Maîtriser les procédures devant ces acteurs
- Comprendre les effets de situations de crise (divorce, surendettement, expulsion…) sur la relation parentale et l'exercice de l'autorité parentale
- Connaître les différentes mesures administratives et judiciaires
- Maîtriser les modalités d'interventions : secret partagé, IP, signalements

Descriptif du contenu (détails sur www.idp-formation.com) :

- Les institutions et professionnels du droit de la famille et de la protection de l'enfance :
- Les parents et la relation parentale en péril
- La protection de l'enfance après les lois de 2007 et 2016 (et innovations annoncées en 2019)
- Les informations préoccupantes et les signalements

Durée : 14 heures sur 2 jours

Coût par personne : 2690 € net (exo TVA)

Contact :

Raymond Taube
Institut de Droit Pratique
5 rue Villehardouin 75003 Paris
06.60.46.45.45 raymond.taube@idp-formation.com